

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE SILLAS Du lundi 05 juin 2023

Le Conseil Municipal de la Commune de SILLAS s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances le lundi 05 juin 2023 à 18h30.

Les membres du Conseil Municipal ont été convoqués le 26 mai 2023.

PRESENTS : Mr Michel DESQUEYROUX, Maire, Mmes Françoise LABESQUE, Élisabeth RÉJALOT, Mélanie ZAGO, Séverine MAUBARET-MIRAMBET, Corinne MARACHE, MM Jérôme LABARCHEDE, David COUZINET, Jérémy PLANTEY et Vincent DABESCAT.

Secrétaire de séance : Mme Françoise LABESQUE

La séance est ouverte à 18h30.

Les règles du quorum étant respectées, Le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Clôture du procès-verbal du 03 avril 2023.

MOTION DE SOUTIEN AU CENTRE HOSPITALIER DU SUD GIRONDE ET DE DEFENSE DE L'EQUITÉ D'ACCES AUX SOINS DE LA POPULATION DU TERRITOIRE – D14_2023

Depuis plusieurs mois, les élus du territoire s'inquiètent de l'avenir de l'offre de soins sur le CH SUD GIRONDE.

Le CH Sud Gironde, grâce à la dynamique de son projet d'établissement et la mobilisation de ses équipes, a recruté 36 médecins ces deux dernières années.

Le CH Sud Gironde comme tous les autres centres hospitaliers a recours à des intérimaires. Ce recours va être limité par la loi RIST adoptée en 2021, même si son application a été décalée au 3 avril afin de laisser du temps aux hôpitaux publics après les pertes de personnels accentuées par le Covid, du temps oui mais pas des solutions.

Il est impératif de lutter contre le « mercenariat » de certains médecins intérimaires, qui grève largement les budgets hospitaliers, par l'exigence de rémunérations supérieures à ce que prévoit la réglementation.

Cependant l'annonce de la mise en application de la loi, sans processus de transition, limitée aux seuls établissements publics de santé, a été suivie de défections en chaîne de personnels intérimaires inscrits sur les plannings d'avril et mai, ceux-là même qui permettent la continuité de fonctionnement des services.

Malgré la mobilisation du bureau des affaires médicales et des équipes médicales pour faire face, des services essentiels de l'hôpital ne peuvent plus être garantis depuis le 3 avril 2023. Les urgences notamment connaissent déjà plusieurs ruptures de soin (fermeture totale de 24h), c'est ainsi que les urgences ont de nouveau été fermées du samedi 8 avril midi au lundi 10 avril (8h).

La situation des blocs opératoires et de la maternité reste très fragile.

Ces annonces ont été confirmées en conseil de surveillance du 29 mars 2023 renforçant les inquiétudes du personnel, de la population et des élus.

Dans un contexte plus général de problématiques de ressources médicales dans les hôpitaux, les élus de la ville de Bazas réaffirment la nécessité du maintien de l'ensemble des services du CH SUD GIRONDE de Langon, dont la maternité et la chirurgie.

En effet en complément des services de SSR de l'hôpital de Bazas, l'hôpital du CH SUD GIRONDE est le seul recours de proximité du territoire et la pierre angulaire de l'offre de soins hospitalière.

Toute réduction de cette offre nuirait gravement au territoire dans l'équité et l'égalité d'accès aux soins.

Face à ces risques, nous demandons que des moyens soient donnés au CH SUD GIRONDE afin de fonctionner avec des emplois pérennes et non avec des intérimaires. En effet, seuls les financements et l'hôpital publics peuvent garantir une permanence des soins sur nos territoires ruraux à faible densité de population et éloignés à plus de 30 minutes des grandes agglomérations.

Face à ces risques, nous demandons que des réquisitions soient faites pour maintenir et garantir l'accès aux soins et le maintien des services essentiels, dont les urgences, la chirurgie et la maternité.

Face à ces risques, les élus de la ville de Bazas se mobilisent aux côtés de leurs collègues de la ville de Langon et de l'ensemble des élus du Sud Gironde.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- ADOPTE cette motion de soutien au CH SUD GIRONDE et de défense de l'équité d'accès aux soins de la population du territoire.

STATUTS DU SYNDICAT DES EAUX ET ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE GRIGNOLS ET DE LERM ET MUSSET – D15_2023

Monsieur le Maire donne lecture du statut du Syndicat des Eaux et Assainissement de la région de Grignols et de Lerm et Musset,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** ledit statut.

TOUR DE FRANCE – Vendredi 7 juillet 2023 –

Les carrefours concernés par cette manifestation sont « Chaban », « Bourdieu » et à la Mairie :

- Fermetures des routes de 10h30 à 17h.
- Passage de la caravane : 13h30
- Coureurs attendus vers 15h30

Le carrefour de la Mairie sera dirigé par le Centre Routier et la Gendarmerie.

Un courrier va être envoyé aux habitants de la commune pour les informer :

- De la fermeture des routes,
- De garder les chiens fermés et attachés.

Une suggestion de regrouper des associations de la commune et le Conseil Municipal pour partager ensemble un repas froid durant cette journée est examinée.

ADRESSAGE

La secrétaire a préparé un plan individuel afin que chaque conseiller réfléchisse de son côté aux noms qui pourraient être proposés aux nouvelles voies.

QUESTION DIVERSE :

- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'en raison de la réalisation de l'entretien des espaces verts par une entreprise, il convient de réfléchir au devenir du matériel technique.

Clôture du procès-verbal présenté et arrêté par le Conseil Municipal de SILLAS le 06 juin 2023.

Le Maire,
Michel DESQUEYROUX



La secrétaire de séance,
Françoise LABESQUE



